



Désolidarisation crédit voiture

Par **Sousou45**, le **31/10/2017** à **14:19**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon ex-concubin en mai 2017 et nous avons un crédit voiture à nos deux noms.

A ce jour, je ne jouis plus de la voiture, cependant je continue de payer le crédit.

Comment puis-je me désolidariser du crédit ?

Mon ex-concubin refuse de vendre la voiture et continue seul à utiliser le véhicule.

Cordialement

Par **morobar**, le **31/10/2017** à **15:36**

Bonjour,

Il n'y a pas moyen de vous désolidariser, mais si vous cessez de payer le crédit, le prêteur va se rabattre sur votre ex compagnon.